

SÉNAT ■ Réformer la thanatopraxie

Hier, à l'initiative du sénateur PS Jean-Pierre Sueur, la commission des lois du Sénat a adopté les cinquante-huit propositions présentées par le parlementaire, dans le cadre d'une mission d'information sur la thanatopraxie. Selon Jean-Pierre Sueur, les soins de thanatopraxie, qui visent à retarder le processus de dégradation du corps, doivent être mieux réglementés.

« De graves dysfonctionnements sont à déplorer dans l'accès à cette profession, et dans son exercice, une insuffisance manifeste de prise en compte des risques chimique et infectieux, susceptibles de dommages pour la santé des thanatopracteurs et, plus largement, pour l'environnement », estime Jean-Pierre Sueur. ■